



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2008 B 01028

Numéro SIREN : 451 053 383

Nom ou dénomination : VITALLIANCE

Ce dépôt a été enregistré le 26/08/2015 sous le numéro de dépôt 27741

**TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANTERRE**



G R E F F E

DEPOT N° :...27741.....

LE: 26 août 2015

**Objet : Dépôt en annexe du registre du commerce et des sociétés
Ordonnance n° 2015O01765**

15 01765

VITALLIANCE

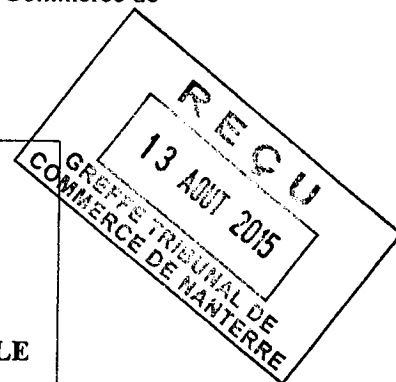
Société par actions simplifiée au capital de 176.267 euros

Siège social : 35, rue des Abondances, 92100 Boulogne Billancourt

451 053 383 Nanterre

A Monsieur le Président
du Tribunal de Commerce de
Nanterre

**REQUETE AUX FINS DE PROROGATION
DU DELAI DE REUNION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**



La société **Vitalliance**, société par actions simplifiée au capital de 176.267 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 451 053 383, ayant son siège social 35, rue des Abondances (92100) Boulogne-Billancourt (ci-après la "**Société**"),

représentée par **Monsieur Julien CASTEL**, en sa qualité de Président,

lui-même représenté par **Maître David-James SEBAG**, cabinet GIDE, sis 22, cours Albert 1er, 75008 Paris (Tel. : 01 40 75 60 00),

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER QUE

- conformément à ses statuts, la Société clôture son exercice social le 31 décembre de chaque année,
- conformément à l'article L. 225-100 du Code de commerce, la Société doit soumettre ses comptes annuels à l'approbation des associés réunis en assemblée générale ordinaire dans les six mois de la clôture de l'exercice social, soit au plus tard le 30 juin 2015,
- à ce jour, le Président n'a pas pu arrêter les comptes sociaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2014,
- il apparaît évident à ce jour que la Société ne sera pas en mesure de faire approuver les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2014 dans le délai légal,
- le retard pris s'explique principalement par les difficultés rencontrées dans le cadre du processus interne d'établissement et de finalisation des comptes sociaux et documents y relatifs.

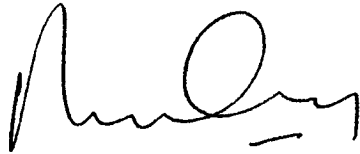
C'est pourquoi le requérant conclut à ce qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de bien vouloir proroger, par précaution, de quatre mois, soit jusqu'au 31 octobre 2015, le délai de réunion de

l'assemblée générale des associés de la Société chargée d'approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Fait à Boulogne-Billancourt,

Le 12 juin 2015

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Julien CASTEL', written over a horizontal line.

VITALLIANCE

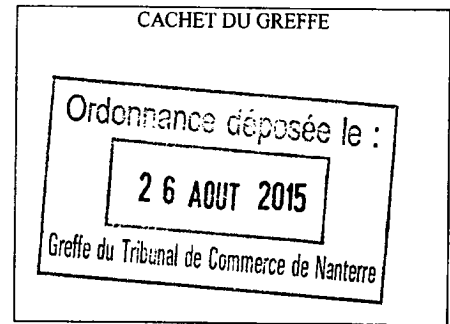
Par Monsieur Julien CASTEL

Par Maître David-James SEBAG

**TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANTERRE**

LE PRESIDENT

Requête n° 2015001765
Affaire: SAS VITALLIANCE



ORDONNANCE

Nous, Président du tribunal de commerce de Nanterre,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Vu les articles L 223-26 et L 241-5 du code de commerce (SARL),

Vu les articles L 225-100 et R 225-64 du code de commerce (SA),

Vu les articles L227-9 et R 225-64 du code de commerce (SAS),

Prorogeons jusqu'au 31 octobre 2015

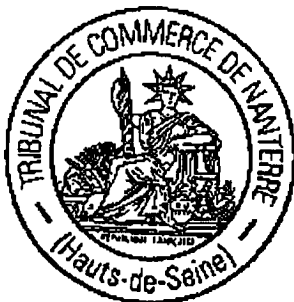
le délai de tenue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2014 de la société requérante **SAS VITALLIANCE 35 R DES ABONDANCES 92100 BOULOGNE BILLANCOURT 451053383 RCS NANTERRE**

Disons que la présente ordonnance sera déposée au greffe de ce tribunal.

Fait à Nanterre, le 25/8/2015

Le président, M. François CHASSAING

Par délégation



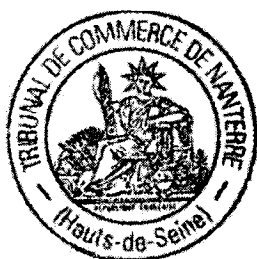
Le greffier

D. JOUBERT
Greffier au Tribunal de
Commerce de Nanterre

EXPÉDITION

Pour expédition certifiée conforme à la minute de la présente
décision

Le Greffier



N° de rôle	2015O01765
Nom du dossier	SAS VITALLIANCE
Délivrée le	26/08/2015

Quatrième et dernière page.